



F.S.U. DECLARATION FSU au CTA du 16 novembre 2020

Nous ne pouvons commencer cette réunion sans saluer la mémoire de notre collègue Samuel Paty. L'acte de barbarie qu'il a subi touche l'École tout entière, attaquée dans ses valeurs les plus émancipatrices, et par là les plus cruciales. Une fois de plus, le ministre Blanquer, désormais complètement disqualifié, s'est illustré par une gestion calamiteuse de la minute de silence et de l'hommage à notre collègue. En revenant sur la banalisation des deux premières heures du lundi de la rentrée, il a sonné la fin de la séquence « héros de la nation », supplantée rapidement par des accusations d'« islamo-gauchisme » portées contre une partie des organisations syndicales enseignantes et étudiantes. Encore une étape dans le processus de maltraitance des personnels de l'Éducation nationale faite d'attaques délétères successives : d'abord envoyés ramasser les fraises, puis qualifiés de profs décrocheurs... La coupe est pleine !

Alors que la pandémie poursuit inexorablement sa progression, qu'un nouveau confinement qui ne dit pas son nom s'impose à tous, que le ministre de la Santé appelle à la responsabilité de chacun et que le télétravail s'impose, le ministre de l'Éducation ne peut plus rester dans le déni ! Contrairement aux affirmations du ministère qui se targue d'une stabilité et d'un très faible nombre de cas positifs dans les établissements scolaires, Santé Publique France annonce elle, une explosion des contaminations chez les jeunes de 10 à 19 ans et une forte augmentation chez les enfants de moins de 9 ans. Avec une multiplication par 3,5 du nombre de cas annoncée par le Ministère pour la semaine dernière, la réalité devant donc être encore plus élevée, la crise sanitaire touche profondément l'école !

Après publication, sans même prendre l'avis du CHSCTM, d'un protocole qui n'avait de nouveau et de renforcé que le nom, le ministre est contraint de reculer, une première !, sous la pression des personnels et des élèves. Ce pseudo protocole ne répondait en effet ni à l'inquiétude, ni à la colère des personnels. Comment prétendre aujourd'hui que l'on peut appliquer la distanciation physique dans des classes chargées, comment éviter le brassage dans les cantines, internats et transports si tous les élèves sont présents en même temps dans les collèges et lycées ? Quelles dispositions pour protéger les personnels vulnérables ? Qu'a-t-on fait pour équiper élèves et personnels en matériel informatique ? Alors que tout annonçait l'arrivée de la 2^e vague, rien n'a été anticipé ni par le ministère, ni par le rectorat !

Face à ces réalités, le ministre a été dans l'obligation de faire en urgence quelques annonces qui se cantonnent malheureusement aux seuls lycées et qui renvoient au local l'organisation du temps scolaire, avec de grandes différences et inégalités entre établissements, ce qui, au passage, renforce le caractère très local de la scolarité et du baccalauréat, un comble !

Scandale supplémentaire, rien n'est annoncé pour les écoles et collèges, la pandémie s'arrêterait-elle à leurs portes ? Ce n'est pourtant pas ce que semble dire Santé Publique France.

Dans le premier degré, le port du masque, désormais obligatoire en élémentaire, en classe mais aussi en récréation, est très difficile à supporter pour de jeunes élèves et ne répond pas au problème de brassage des élèves entre les classes dans les très nombreuses situations de non-remplacements des personnels absents. Contrairement aux affirmations d'un DASEN de l'académie de Clermont dans une lettre adressée aux personnels, les professeurs des écoles ne sont pas des irresponsables qui se contamineraient entre eux par négligence pendant les pauses café ou les repas méridiens pris à l'école ! C'est une preuve de plus du mépris de la hiérarchie

envers ses personnels ! Dans les écoles, l'application des protocoles successifs suppose un fort investissement et une adaptation permanente des enseignants ! Ils sont contraints d'adapter en permanence aux contraintes locales (locaux, matériel, discussions avec les mairies) les consignes du Ministre trop souvent contradictoires et communiquées dans l'urgence par médias interposés, sans bien sûr aucun accompagnement, ni temps pour s'organiser.

Pourtant des mesures simples et de bon sens auraient pu être prises dès la rentrée pour limiter la progression du virus et éviter une potentielle fermeture des établissements : passage à un fonctionnement en demi-groupes sans recours au cumul présentiel/distanciel, aménagement des programmes, réorganisation de la demi-pension, recrutements d'agents territoriaux pour renforcer le nettoyage des établissements, et dans les lycées, report des épreuves de spécialité en juin. Le gouvernement doit cesser de jouer avec la santé des personnels, des élèves et de leurs familles.

Le rétablissement en juillet 2020 du jour de carence est un élément qui contribue à aggraver la progression de l'épidémie puisque cela conduit les agents publics à minorer leurs symptômes pour éviter des prélèvements sur salaire. Il faut d'urgence cesser cette logique et abroger le jour de carence, injuste et inefficace en temps normal mais encore plus en période épidémique.

Par ailleurs, les 400 millions d'€ engagés dans le budget 2021 dans le cadre du Grenelle de l'Education, ne permettront pas une revalorisation significative pour les 860 000 enseignants. Celle-ci ne peut en aucun cas être soumise à un alourdissement des missions ou à une remise en cause des statuts des personnels. La question de la revalorisation de nos salaires est pourtant une question centrale. Pour la FSU, elle passe en particulier par l'amélioration des grilles pour tous, l'aménagement des fins de carrière, le doublement de l'ISOE et l'alignement des indemnités des CPE, professeurs documentalistes et Psy-ÉN sur son montant. Bien que les primes et indemnités ne soient pas une réponse à l'urgence salariale dans la Fonction Publique, la FSU exige que la prime d'équipement promise par le Ministre soit revue à la hausse afin de couvrir les besoins des personnels en équipements, consommables et abonnements. Elle doit concerner tous les personnels titulaires et stagiaires.

Effectifs

Ce CTA se tient après l'annonce par le ministre Blanquer de la suppression de 1 800 emplois de professeurs dans les collèges et lycées pour la rentrée 2021 alors que 28 000 élèves supplémentaires sont attendus ! Après la suppression de près de 70 ETP pour la rentrée 2020, combien seront de nouveau supprimés à la rentrée prochaine alors que les effectifs dans le second degré sont stables. C'est à une dégradation continue de l'encadrement des élèves qu'est soumise la communauté scolaire : hausse des effectifs par classe, suppression des heures de travail en petit groupe, aide aux élèves assurée en heures supplémentaires par les professeurs dont la charge de travail ne peut pourtant plus être alourdie. Alors qu'à l'issue du confinement, les difficultés scolaires ont explosé, ces suppressions de postes, qui vont les amplifier, démontrent que Macron et Blanquer sont prêts à sacrifier des générations entières sur l'autel de leur idéologie libérale. Nous sommes bien loin de la lettre aux instituteurs de Jaurès.

Dans le premier degré, la baisse d'effectifs prévue ne saurait justifier des suppressions de postes, alors qu'une partie est conjoncturelle, le contexte sanitaire inquiétant expliquant la baisse importante de la fréquentation des TPS, les parents préférant différer l'entrée de leur enfant à l'école. L'académie devrait être plus ambitieuse sur le taux de scolarisation des – 3 ans (TPS) pour qu'il atteigne celui de la Haute-Loire dans les autres départements. Pour cela des moyens supplémentaires doivent y être dévolus. Les effectifs des ULIS 1^{er} degré stagnent pour la rentrée 2021 alors que toujours plus d'enfants en situation de handicap sont scolarisés, comme le montre l'augmentation de plus de 10% des effectifs entre 2019 et 2020. Le rectorat doit augmenter ces dispositifs ceux-ci étant de plus en plus chargés.

Dans cette période difficile le remplacement des enseignants du 1^{er} degré est toujours aussi inefficace, il est urgent de doter les brigades de remplacements de moyens à la hauteur des besoins réels.

Même si l'on peut acter positivement une nouvelle augmentation du nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés dans le second degré, il n'en va pas de même dans le premier degré où les effectifs prévus stagnent. Le nombre toujours insuffisant d'AESH et leur mutualisation à tout crin par le biais des PIAL, les empêchent d'effectuer convenablement leur mission auprès de chaque enfant à besoin éducatif particulier et rendent l'inclusion des enfants plus difficile, alors que la rémunération des AESH n'est toujours pas à la hauteur de leurs tâches et de leur responsabilité.

Dotation AED

Les quelques ajustements proposés ne prennent malheureusement pas en compte les besoins réels des établissements du 2nd degré de notre académie, qui sont toujours globalement sous-dotés. Ces manques en personnels sont encore plus visibles en cette période de crise sanitaire.

Abandon du collège, réformes du bac et du lycée, Parcoursup, inclusion scolaire sans moyens, projet de réforme de l'éducation prioritaire, projet d'alourdissement des missions des enseignants et de leur formation initiale... tout concourt depuis 2016 à une attaque frontale du Service public d'éducation, de ses personnels, de l'élan de démocratisation engagé depuis le milieu des années 80 ! Dans ce contexte, la journée de grève et d'alerte du 10 novembre n'est qu'une première étape dans la défense et le développement des Services Publics qui soignent, éduquent, cultivent, font progresser les connaissances, entretiennent, assurent la sécurité, contribuent à faire fonctionner et à réparer la société, toutes fonctions essentielles en temps ordinaire, vitales dans la situation que nous connaissons,

La FSU rappelle son exigence de retrait immédiat des sanctions prononcées à l'encontre de nos camarades de Melle, ainsi que l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanc, à Melle comme ailleurs.

Enfin, nous avons appris que l'Inspection académique du Puy de Dôme établirait une liste d'élèves absents le lundi 2 novembre dernier dans les collèges et lycées du département, liste comportant leur identité, leur classe ainsi que le motif de l'absence. Nous vous demandons solennellement, Monsieur le Recteur, de faire cesser immédiatement cette tentative de fichage, de nous donner des explications sur sa finalité et sur les raisons qui ont présidé à une telle demande émanant de l'inspection académique.